



[saisine du SITEP](#) (PDF, 143 Ko)

SITEP

PUBLIC: Le Service d'intervention thérapeutique éducative de proximité s'adresse à des élèves de 6 à 11 ans qui présentent des troubles du comportement de façon à éviter une suspension de scolarité.

SECTEUR: Le Mans et la petite couronne

MISSION: permettre la scolarité des ces élèves au sein de leur école **sous réserve de l'avis de l'IEN de circonscription**(cf formulaire de saisine)

Chaque situation fait l'objet d'une observation par l'enseignante spécialisée du SITEP. A l'issue des 15 jours d'observation et selon les cas, un dossier est transmis à la commission des droits et de l'autonomie (CDAPH) par l'enseignant référent du secteur. La CDAPH peut, le cas échéant notifier une prise en charge SITEP.

LIEU: le SITEP est rattaché à l'ITEP des Aubrys de Champagné, mais les observations et prise en charge se font dans les écoles.

Dates :

- Date du document : 23/10/2015

M.A.J. le 17/11/2015

À télécharger

[saisine du SITEP](#) (PDF, 143 Ko)